

EMOVA GROUP

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 14.993.740,05 Euros

Siège social : 23, rue d'Anjou - 75008 Paris

421 025 974 R.C.S. Paris

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ASSOCIES DU
31 MARS 2017

TEXTE DE LA RESOLUTION PROPOSEE :

Cinquième résolution - Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

L'Assemblée Générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 30 septembre 2016, s'élevant à (486.842€) de la manière suivante :

Origine :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| - Report à nouveau : | (21.569.768€) |
| - Résultat de l'exercice : perte de | (486.842€) |

Affectation :

- | | |
|---|------------|
| - au poste « Report à nouveau », soit | (486.842€) |
| qui serait ainsi porté de (21.569.768€) à (22.056.610€) | |